



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

ISSN : 2789-9578



N°4, Juin 2023

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com

Tél : (+242) 06 498 85 18 / 06 639 78 24

BP : 14955, Brazzaville, Congo

Directeur de publication

OBA Dominique, Maître de Conférences (Relations internationales), Université Marien NGOUABI (Congo)

Rédacteur en chef

MALONGA MOUNGABIO Fernand Alfred, Maître de Conférences (Didactique des disciplines), Université Marien NGOUABI (Congo)

Comité de rédaction

GHIMBI Nicaise Léandre Mesmin, Maitre-Assistant (Psychologie clinique), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMAT Hugues-Yvan, Maitre-Assistant (Écologie Végétale), Université Marien Ngouabi (Congo)

GOMA-THETHE BOSSO Roval Caprice, Maitre-Assistant (Histoire et civilisations africaines), Université Marien Ngouabi (Congo)

KIMBOUALA NKAYA, Maitre-Assistant (Didactique de l'Anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Maitre-Assistant (Didactique des disciplines), Université Marien Ngouabi (Congo)

VOUNOU Martin Pariss, Maitre-Assistant (Relations internationales), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité scientifique

- AKANOKABIA Akanis Maxime, Maître de Conférences (Philosophie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ALEM Jaouad, Professeur-agrégé (Mesure et évaluation en éducation), Université Laurentienne (Canada)
- BAYETTE Jean Bruno, Maître de Conférences (Sociologie de l'Education), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DIANZINGA Scholastique, Professeur Titulaire (Histoire sociale et contemporaine), Université Marien Ngouabi (Congo)
- DITENGO Clémence, Maître de Conférences (Géographie humaine et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- DUPEYRON Jean-François, Maître de conférences HDR émérite (philosophie de l'éducation), université de Bordeaux Montaigne (France)
- EWAMELA Aristide, Maître de Conférences (Didactique des Activités Physiques et Sportives), Université Marien NGOUABI (Congo)
- EYELANGOLI OKANDZE Rufin, Maître de Conférences (Analyse Complex), Université Marien NGOUABI (Congo)
- HANADI Chatila, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique de Sciences), Université Libanaise (Liban)
- HETIER Renaud, Professeur (Sciences de l'éducation), UCO Angers (France)
- KPAZAI Georges, Professeur Titulaire (Didactiques de la construction des connaissances et du Développement des compétences), Université Laurentienne, Sudbury (Canada)
- LAMARRE Jean-Marc, Maître de conférences honoraire (philosophie de l'éducation), Université de Nantes, Centre de Recherche en Education de Nantes (France)
- LOUMOUAMOU Aubin Nestor, Professeur Titulaire (Didactique des disciplines, Chimie organique), Université Marien Ngouabi (Congo)
- MABONZO Vital Delmas, Maître de Conférences (Modélisation mathématique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- MOUNDZA Patrice, Maître de Conférences (Géographie humain et économique), Université Marien NGOUABI (Congo)
- NAWAL ABOU Raad, Professeur d'Université (Sciences de l'Education- Didactique des Mathématiques), Faculté de Pédagogie- Université Libanaise (Liban)
- NDINGA Mathias Marie Adrien, Professeur Titulaire (Economie du travail et des ressources humaines), Université Marien Ngouabi (Congo)
- RAFFIN Fabrice, Maître de Conférences (Sociologie/Anthropologie), Université de Picardie Jules Verne (France)
- SAH Zéphirin, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- SAMBA Gaston, Maître de Conférences (Géographie physique : climatologie), Université Marien NGOUABI (Congo)
- YEKOKA Jean Félix, Maître de Conférences (Histoire et civilisation africaines), Université Marien NGOUABI (Congo)
- ZACHARIE BOWAO Charles, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Marien Ngouabi (Congo)

Comité de lecture

LOUSSAKOUMOUNOU Alain Fernand Raoul, Maître de Conférences (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

MASSOUMOU Omer, Professeur Titulaire (Littérature française et Langue française), Université Marien Ngouabi (Congo)

NDONGO IBARA Yvon Pierre, Professeur Titulaire (Linguistique et langue anglais), Université Marien Ngouabi (Congo)

NGAMOUNTSIKA Edouard, Professeur Titulaire (Grammaire et Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

ODJOLA Régina Véronique, Maître de Conférences (Linguistique du Français), Université Marien Ngouabi (Congo)

YALA KOUANDZI Rony Dévyllers, Maître de Conférences (Littérature, africaine), Université Marien Ngouabi (Congo)

SOMMAIRE

LITTÉRATURE-ANGLAIS

Le San yí : un rite nuptial entre perception ancestrale du mariage et tradition orale chez les Sanan	
Boukary BORO.....	7
Le slam burkinabè, un genre poétique multi-facial	
Saïdou LENGLENGUE et Issifou TARNAGDA.....	21
Mise en scène de la narration dans la francographie africaine : la quête de la différenciation	
Cyriac Achille ASSOMO.....	31
Critical exploration of the issue of love and hatred through agatha cristie's <i>the unexpected guest</i>	
Alidou Razakou IBOURAHIMA BORO.....	41

HISTOIRE- GÉOGRAPHIE

Le commerce dans le fonctionnement du pouvoir pharaonique (2778-1785 av. J.-C.)	
Thierry Revel NGAKALA et Jean Félix YEKOKA.....	51
La contribution de l'aide publique au développement à l'économie de la Côte d'Ivoire de 2000 à 2012	
Konan Alain BROU et Nonhontan SORO.....	63
Contribution des réserves villageoises au développement socioéconomique dans les villages de la partie ouest de la lagune Ébrié (Côte d'Ivoire)	
Kouadio Jacques KOFFI, Yaya DOSSO et Largaton Guénolé SÉKONGO.....	73
Activités tontinières et autonomisation des femmes dans six marchés de la ville de Bouaké	
Yao Jean-Aime ASSUE	83

PHILOSOPHIE-SOCIOLOGIE-PSYCHOLOGIE

Les confusions dans les religions : entre les Écritures Saintes, les prophètes, les pasteurs et Dieu	
François MOTO NDONG.....	99
Pratiques pédagogiques et éducatives de l'enseignante scientifique comme source d'influence du projet professionnel des élèves filles au Gabon	
Liliane OGOWET.....	115

Problématique de l’alternance démocratique et stratégies politiques au Togo Kékessi Kossi ABOSSE	127
Problématique du renouvellement des lignes utilisées dans l’artisanat d’art à Dandé, dans la région des hauts-bassins du Burkina Faso Denis IDO et Ousmane ZOUNGRANA.....	141
Pratiques pédagogiques et inclusion scolaire : cas des élèves à besoins spécifiques inscrits en milieu scolaire ordinaire Carelle Ariana MOUALOU NZIGOU.....	157
Catégorie socioprofessionnelle des parents et statut scolaire des enfants de 6-12 ans Zakari MAHAMADOU.....	171

LA CONTRIBUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT À L'ÉCONOMIE DE LA CÔTE D'IVOIRE DE 2000 À 2012

Konan Alain BROU, Université Félix Houphouët Boigny-UFHB (Abidjan-Côte d'Ivoire)
E-mail: broukoanalain@gmail.com

Nonhontan SORO, Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et
Professionnel-IPNETP (Abidjan-Côte d'Ivoire)
E-mail: nonhontansoro@yahoo.fr

Résumé

La Côte d'Ivoire à l'instar de tous les Pays en Voie de Développement (PVD) croule sous le poids de la dette depuis 1980. Malgré les réformes initiées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI), la situation n'a guère évoluée. Tout au contraire, les pouvoirs publics se sont plus endettés pour tenter de relancer l'économie du pays. Pour ce faire, ils ont eu recours aux Aides Publiques au Développement (APD) venant des pays développés. L'objectif de cette étude est de montrer d'abord l'origine et les objectifs des aides au développement dans les pays en voie de développement, ensuite leur efficacité et leurs limites. Cette étude purement empirique repose sur la collecte d'informations dans les ouvrages, les articles, les mémoires et les thèses. Elle contribuera à cerner le contexte et les modalités de mise en route de l'aide publique au développement en Côte d'Ivoire, et permettra d'appréhender les retombées et les limites de ces aides publiques.

Mots clés : Aide, Côte d'Ivoire, Développement, Économie, Publique, Social

Abstract

Ivory Coast, like all Developing Countries, has been crumbling under the weight of debt since 1980. Despite the reforms initiated by the World Bank and the International Monetary Fund, the situation n has hardly evolved. On the contrary, the public authorities have taken on more debt in an attempt to revive the country's economy. To this end, they have always benefited from Public Aid from developed countries. The objective of this study is to first show the origin and objectives of development aid in developing countries, then their effectiveness and their limits. This purely empirical study is based on the collection of information from books, articles, memoirs and theses. It will help to identify the context and the methods of initiating official development assistance in Ivory Coast, and will make it possible to understand the fallout and the limits of this official aid.

Keywords: Aid, Ivory Coast, Development, Economy, Public, Social.

Introduction

Au lendemain de l'indépendance, la Côte d'Ivoire a fait le choix du libéralisme économique avec une ouverture sur l'extérieur pour prétendre atteindre plus rapidement un développement économique et social, durable et homogène. Durant les deux premières décennies, les autorités ivoiriennes se sont alors accordées à faire de l'agriculture le pilier de l'économie. Elles ont par la suite misé sur le développement des transports terrestres interurbains (route et chemin de fer). Ces investissements ont permis à la Côte d'Ivoire d'atteindre entre 1971 et 1975, un taux général de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) de 7% par an en moyenne. Le "miracle économique" continuait de se répercuter sur tous les secteurs d'activité jusqu'à la veille des années 1980. En effet, avec les effets du deuxième choc

pétrolier de 1979, ajouté à cela la baisse du prix des principales matières premières (café et cacao) à l'international, la Côte d'Ivoire était confrontée à une crise économique. Pour espérer poursuivre sa croissance économique, elle s'est remise en partie à l'Aide Publique au Développement (APD)¹ venant des pays développés pour relancer ses actions de développement. Le sujet portant sur l'APD, n'est pas un thème nouveau, il a déjà été abordé par des auteurs comme T. Voituriez, J. Vaillé et N. Bakkour (2017), J. Amprou et L. Chauvet (2006), P. Jacquet et E. Comolet (2009), M. Cué Rio (2013), OCDE (2003), J. P. Palewski (1965). D'une part, cette revue de la littérature aborde d'une part le contexte d'application de l'aide, son efficacité comme instrument de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. D'autre part, il est question de l'utilité et de l'efficacité de l'Aide Publique au développement. La Côte d'Ivoire tout comme la plupart des Pays en voie de Développement (PED), confrontée à la crise a pu compter sur les fonds extérieurs dans l'optique de maintenir son niveau de développement en souffrance, malgré les réformes entreprises sous la conduite des institutions de Bretton Woods. Face aux critiques qui tendent à montrer que l'aide au développement est un instrument de domination des pays développés et qu'elle ne favorise pas le développement des pays pauvres, la question que nous nous posons est la suivante : quelle a été l'apport de l'Aide Publique au Développement à l'économie de la Côte d'Ivoire de 2000 à 2012 ?

L'objectif de cette étude est de montrer que l'APD a contribué par des actions pertinentes au relèvement économique de la Côte d'Ivoire à partir de 2000. Pour réaliser cette étude, nous avons eu recours à des ouvrages, à des articles et à des thèses traitant non seulement des objectifs et de l'utilité de l'APD, mais aussi des contradictions et des limites de cet instrument de lutte contre la pauvreté dans les Pays en Voie de Développement. Nous avons aussi utilisé des documents concernant l'Agence Française de Développement (AFD) qui est un instrument de premier ordre dans la mise en route de l'aide publique française à travers le monde. Le traitement des informations a été fait à travers le procédé de croisement et de recouplement des documents exploités.

Cette méthode permet d'analyser l'origine, les objectifs et les domaines financés par l'Aide Publique au Développement, d'examiner l'impact socioéconomique et les faiblesses de l'APD.

1. L'origine et les objectifs de l'Aide Publique au Développement

1.1. L'origine de l'APD

Le concept d'aide publique au Développement date de la fin des années 1950. Il s'est imposé parallèlement à l'accession à l'indépendance des anciennes colonies. On était alors en pleine guerre froide et les puissances occidentales voulaient conserver des liens avec les nouveaux pays indépendants. En France, le général de Gaulle a vu dans l'Aide Publique au Développement (APD) un moyen de maintenir un lien et une certaine influence sur les anciennes colonies. Il maintient, en changeant leur nom, les instruments qui existaient pour gérer les colonies. La Caisse Centrale de la France d'Outre-Mer, qui était la banque des colonies depuis 1944, deviendra la Caisse Centrale de Coopération Économique (elle existe toujours et s'appelle maintenant l'Agence Française de Développement). Le franc CFA, franc des Colonies Françaises d'Afrique, est gardé, mais la signification de son nom a été habilement changée. Il devient le franc de la Communauté Financière d'Afrique de l'Ouest ou le franc de la

¹Selon la définition qu'en donne le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'OCDE, et citée par Pierre Jacquet et Emmanuel Comolet (2009, p.2.), il s'agit de l'ensemble des dons et des prêts consentis à des conditions suffisamment favorables (nets des remboursements en capital) à des pays figurant dans une liste donnée2, accordés par des organismes publics dans la poursuite d'objectifs de développement économique et d'amélioration des conditions de vie – excluant notamment les activités militaires.

La contribution de l'aide publique au développement à l'économie de la Côte d'Ivoire de 2000 à 2012

Coopération Financière d'Afrique en Afrique centrale. Un Fonds d'Aide de Coopération (FAC) est créé pour apporter des subventions et financer une aide technique aux pays en voie de développement dits " du champ ", c'est-à-dire les anciennes colonies françaises. Le concept d'APD est largement inspiré du plan Marshall en Europe.

1.2. Les objectifs de l'Aide Publique au Développement

L'aide publique au développement est constituée d'un ensemble de prêts ou de dons aux pays considérés comme en voie de développement par l'OCDE, en provenance du secteur public, qui ont pour premier objectif la promotion du développement économique du niveau de vie des pays aidés (S. Sha, 2008, p.3). L'APD avait entre autres objectifs de faire face à la pauvreté grandissante de la population, de créer les conditions d'une croissance économique durable, d'honorer les engagements par rapport aux différents programmes d'ajustements structurels et aussi d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en 2015 (A. I. Diallo, 2018, p.16). En effet, le développement économique reste un objectif privilégié par la France. C'est pour cette raison que chaque année, l'État français tout comme la plupart des pays de l'OCDE dépense plusieurs milliards d'euros au titre de l'Aide Publique au Développement (APD).

En servant des ambitions aussi diverses que contenir l'expansion communiste, éradiquer l'absolue pauvreté ou décarboner la production d'électricité, l'aide publique au développement (APD) a été mise à contribution depuis l'après Seconde Guerre mondiale pour des finalités dont le nombre et la variété soulèvent, de manière récurrente, la question de sa véritable utilité (T. Voituriez, J. Vaillé, N. Bakkour, 2017, p.5). Cette aide qui est aux origines multilatérales est plus dominée par les capitaux français. L'objectif reste le même, il s'agit d'un appui pour le développement de la Côte d'Ivoire.

2. Les pays contributeurs et les domaines financés

L'APD représente la somme des contributions des pays donneurs membres du CAD. Le nombre des pays a évolué au fil du temps, ainsi que les domaines financés par l'APD.

2.1. La contribution de la France à l'aide publique au développement

L'effort français en faveur du développement se traduit par un ensemble de dépenses budgétaires et extrabudgétaires. Les principales dépenses budgétaires sont réunies au sein de la politique transversale française en faveur du développement et représentent plus de la moitié de l'APD française (République française, 2017, p.11). Cette aide est à la fois bilatérale, c'est-à-dire entre la France et un autre Etat, ou multilatérale entre la France et les institutions financières. L'allocation multilatérale de l'aide publique au développement implique différentes organisations mondiales, régionales. Cette aide varie avec une quote-part de 0,001 % minimum à 22 % au maximum. Les grands pays contributeurs en 2008 sont identifiés dans le tableau ci-dessous. Il s'agit des pays développés au niveau économique, avec en tête les États-Unis, qui restent le plus grand contributeur en termes d'aide publique au développement (A. Larquemin, 2008, p.89).

Tableau n°1 : Les principaux pays Contributeurs à l'APD en 2008

Etats membres	Quote-part en %
Etats-Unis d'Amérique	22
Japon	16,62
Allemagne	8,58
Royaume- Uni de la Grande Bretagne et l'Irlande du Nord	6,64
France	6,30
Canada	2,98
Espagne	2,97

Chine	2,67
Mexique	2,26

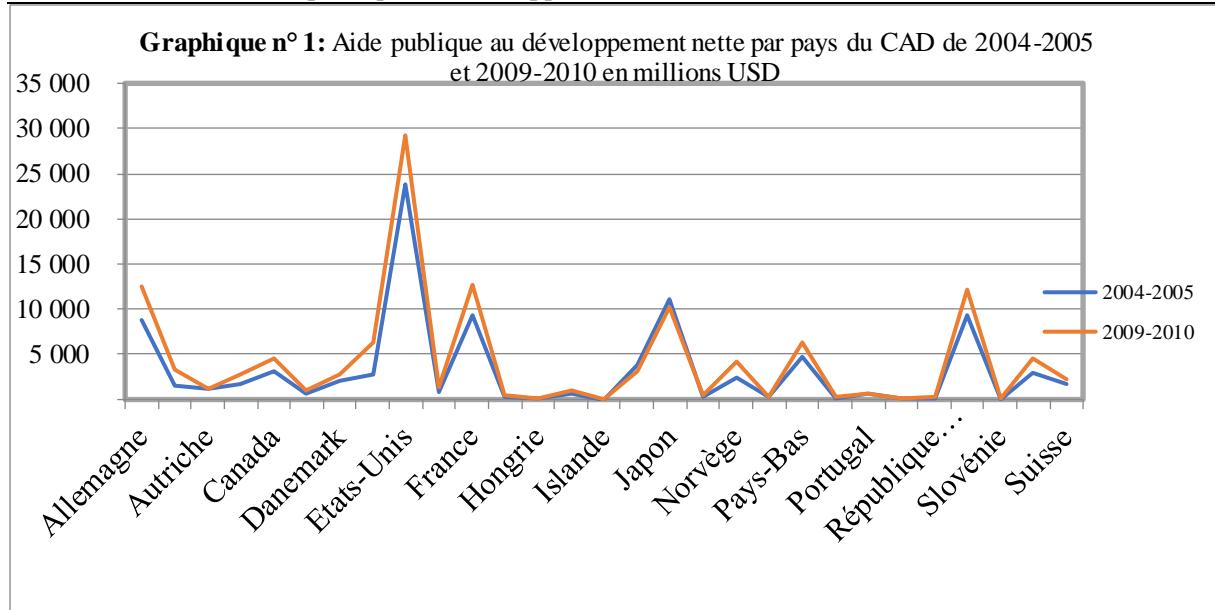
Source : Tableau réalisé à partir de données de Aurélie Larquemin, 2008, p.89.

Les tableaux ci-dessus et ci-dessous nous montrent que l'aide vient essentiellement des pays les mieux avancés économiquement. Il s'agit des pays occidentaux, du Japon et la Chine. Les pays occidentaux dominent largement en termes de contribution. Cette situation est due par le fait que la majorité de ces pays occidentaux sont des anciennes métropoles colonisatrices, mais aussi par le fait que ces pays sont des grands financiers des institutions financières internationales notamment la Banque Mondiale et le FMI. Cette aide est en destination des pays en voie de développement dont la Côte d'Ivoire. Elle est orientée vers le financement de certains domaines précis.

Tableau n° 2 : Aide publique au développement nette par pays du CAD de 2004-2005 et 2009-2010

	Moyenne en millions USD		Moyenne en pourcentage RNB	
	2004-2005	2009-2010	2004-2005	2009-2010
Allemagne	8 808	12 532	0,32	0,37
Australie	1 570	3 294	0,25	0,31
Autriche	1 125	1 175	0,38	0,31
Belgique	1 713	2 807	0,47	0,59
Canada	3 178	4 607	0,31	0,32
Corée	588	995	0,08	0,11
Danemark	2 073	2 841	0,83	0,89
Espagne	2 728	6 267	0,26	0,44
Etats-Unis	23 820	29 244	0,20	0,20
Finlande	791	1 312	0,42	0,55
France	9 249	12 758	0,44	0,48
Grèce	353	557	0,16	0,18
Hongrie	85	116	0,09	0,09
Irlande	663	950	0,40	0,53
Islande	24	32	0,18	0,29
Italie	3 776	3 147	0,22	0,15
Japon	11 024	10 262	0,23	0,19
Luxembourg	246	409	0,79	1,04
Norvège	2 496	4 226	0,91	1,05
Nouvelle-Zélande	243	326	0,25	0,27
Pays-Bas	4 659	6 392	0,78	0,82
Pologne	161	376	0,06	0,09
Portugal	704	581	0,41	0,26
République slovaque	43	75	0,11	0,09
République tchèque	122	221	0,11	0,12
Royaume-Uni	9 338	12 168	0,42	0,54
Slovénie	17	65	0,11	0,14
Suède	3 042	4 541	0,86	1,04
Suisse	1 659	2 305	0,40	0,42

Source : Tableau réalisé à partir des données extraites de webfs.oecd.org consulté le 21 février 2022.



Source : Graphique réalisé à partir des données du tableau n°2 (2^e et 3^e lignes).

De façon générale les grands pays donateurs sont capitalistes. Le tableau n° 2 et le graphique ci-dessus permettent de constater que l'aide publique au développement a évolué selon chaque pays contributeur entre 2004-2005 et 2009-2010. Mais les États Unis alors première puissance économique mondiale reste le principal pays contributeur. À côté, on a les pays d'Europe de l'Ouest comme l'Allemagne, la France et le Royaume Uni, mais aussi le Japon en Asie. Ce qui favorise l'extension de l'aide au financement de plusieurs domaines d'activité surtout en Côte d'Ivoire.

2.2. *Les domaines financés*

L'APD se manifeste par des engagements importants dans les secteurs du transport routier, ferroviaire ou aéronautique (pour 1 milliard de dollars en moyenne sur la période), de la « production » (accès aux financements et aux services bancaires, développement de filières agricoles), de la « distribution d'énergie » (lignes de transmission électrique et de distribution d'électricité) et du « développement et gestion urbaine » (aménagement de la sécurité foncière ou soutien aux collectivités) (T. Voituriez, J. Vaillé, N. Bakkour, 2017, p.6). L'aide extérieure intéresse aussi les domaines de l'enseignement supérieur, l'enseignement technique, l'éducation nationale, la télécommunication, l'agriculture avec surtout le développement de la riziculture, le logement (Bulletin d'Afrique Noire, 1975, p.197). Cependant, sur recommandation de la Banque Mondiale, les investissements publics sont orientés vers les secteurs sociaux tels que l'éducation et la santé au détriment des infrastructures et des sociétés d'État (B. M. Kouadio, 1999, p .56). Cette situation entraîne l'inefficacité de l'aide.

3. L'impact de l'APD et ses limites

L'apport de l'Aide publique au Développement aux économies des pays en développement comme la Côte d'Ivoire a permis en période de crise comme en 1980 de relever quelque peu ces économies en difficultés. Si l'APD a joué un rôle dans la relance économique, elle présente des limites.

3.1. *Les effets économiques et sociaux*

En 2005, l'État français a consacré environ 8 milliards d'euros pour l'Aide Publique au Développement. Cela représente environ 2,5% de son budget annuel et 0,47% de son Produit

Intérieur Brut. (Les renseignements généreux, 2008, p.3). Pour rappel, entre 1993 et 1994, la France est au 3^e rang des bailleurs. La part de l'aide française progresse en pourcentage de l'aide totale consentie par pays du CAD. Cette aide représente 10 % de l'aide totale (P. Brisepierre, 2004, p. 6). En 2003, la Côte d'Ivoire figurait parmi les 10 premiers bénéficiaires de l'aide française et au 2^e rang parmi les 30 pays bénéficiaires de l'APD française après le Maroc entre 2000 et 2003 (P. Brisepierre, 2004, p. 11). En 2005, la France octroie une aide de 15 millions d'Euro à la Côte d'Ivoire qui sortait de conflit militaire (P. Brisepierre, 2004, p. 50). La France est l'un des acteurs clés de la communauté internationale en matière de coopération et de développement. Avec environ 8,1, milliards d'euros d'APD nette en 2015, elle est le cinquième contributeur mondial en montant, après les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et le Japon. En 2015, 0,37 % du revenu national brut (RNB) a été consacré à l'APD, ce qui place la France au troisième rang des membres du G7 après le Royaume-Uni et l'Allemagne en matière d'aide publique au développement rapportée à la richesse nationale. (République française, 2017, p.11).

Selon le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE), l'aide publique au développement (APD) comprend, les dons et les prêts préférentiels prévus au budget et transférés des pays développés vers les pays en voie de développement (PVD). Cette aide se compose de trois composantes. Il s'agit de l'aide bilatérale, c'est-à-dire une aide entre deux Etats, de l'aide multilatérale qui est une aide contractée avec les institutions financières internationales et enfin l'aide des organisations non gouvernementales ou aide privée. En Côte d'Ivoire, l'aide bilatérale est dominée par la France, ancienne métropole colonisatrice qui a conservé des liens séculaires avec elle.

Il existe des aides remboursables ou non en fonction de la nature. On distingue selon le PNUD six catégories d'aides au développement. Il s'agit de la coopération technique autonome, de la coopération technique liée à des projets d'investissement, de l'aide budgétaire, de l'aide alimentaire et enfin de l'assistance et les secours d'urgence. La Côte d'Ivoire reçoit des aides bilatérales, des aides multilatérales, des prêts projets et des dons programmes. Mais entre 1990 et 2009, les aides multilatérales dominent à 41% et proviennent des institutions de Breton Wood dont le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale, de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de l'Union Européenne (UE). Pour la même période, l'aide bilatérale était de 16 %, les dons projets de 17 %, les prêts projets de 19 % et les dons programmes de 7 %. (Ministère de l'économie et des finances).

Entre 1990 et 1993, l'aide a connu une baisse due à cette période de crise sociale qui n'encourageait pas les investissements en Côte d'Ivoire. À partir de 1994, on assiste à une hausse de l'aide avec la dévaluation du Franc CFA du 12 janvier de la même année. Entre 1994 et 1997, l'aide évolue en dents de scie ; alternant entre évolution et baisse. Cette situation est due à l'ambigüité des relations entre la Côte d'Ivoire et ses partenaires, avec des conditions édictées pour la réception de l'aide comme la bonne gouvernance, le dialogue politique. Entre 1998 et 2008, l'aide reste faible. Cette baisse est due consécutivement aux difficultés militaro-politiques dont le coup d'État du 24 décembre 1999 et la crise militaro-politique avec la rébellion du 19 septembre 2002 qui divise le pays en deux zones, une zone gouvernementale dirigée par le pouvoir en place localisée au sud et une zone rebelle appelée Centre Nord-Ouest (CNO). De 2009 à 2010, on assiste à une reprise de l'aide. Pendant cette période, la Côte d'Ivoire a renoué ses relations de coopération économique avec ses partenaires techniques et financiers. Cette nouvelle situation est due à la paix relative qui prévalait pendant cette période grâce aux accords signés entre le gouvernement et la rébellion des Forces Armées de Forces Nouvelles (FAFN).

3.2. Les faiblesses et limites de l'Aide Publique au développement

La France est l'un des pays qui a le plus réduit son APD depuis une dizaine d'années. Entre 1994 et 2000, cette somme a diminué de 30% environ. Néanmoins, depuis 2002, elle est en légère hausse. Comparé à d'autres indicateurs économiques tels que la dette des pays du Sud, le poids de l'aide publique au développement dans les flux financiers internationaux est faible (Les renseignements généreux, 2008, p.3). Contrairement à l'idée reçue selon laquelle la France donne plus d'argent aux pays en développement qu'elle n'en reçoit, une analyse des flux économiques met en évidence une tendance globalement bénéficiaire pour la France dans ses échanges avec les pays du Sud. Ainsi, selon le Centre Français du Commerce Extérieur, la France a dégagé 29 milliards d'euros de bénéfices commerciaux avec l'Afrique (principale destination de l'APD) entre 1989 et 1998, tandis qu'elle lui a versé sur la même période 21 milliards d'euros d'aides (Les renseignements généreux, 2008, p.4). Les dépenses consacrées à la paix et la stabilité restent faibles dans le portefeuille de l'APD bilatérale française, tout comme le sont, dans une moindre mesure, celles allouées à la « justice sociale » (T. Voituriez, J. Vaillé, N. Bakkour, 2017, p.6). En contrepartie de leurs financements ou d'annulations de dette en faveur du développement, les bailleurs de fonds internationaux exigent que les pays récipiendaires comme la Côte d'Ivoire, respectent un ensemble de conditions politiques, techniques, démocratiques. Théoriquement, ces dernières permettent aux créanciers de s'assurer du remboursement des prêts, mais également de garantir que les fonds dégagés seront utilisés à bon escient. Elles peuvent concerner tous les champs de l'action gouvernementale : déficit public, fiscalité, privatisation d'une entreprise clé, plafonds budgétaires, maîtrise de l'inflation, politique commerciale. Ces conditionnalités ont, dans les faits, bien souvent imposé des réformes sans rapport évident avec les objectifs affichés des programmes de réduction de la pauvreté. Surtout, elles ont souvent eu des impacts désastreux sur les populations : les coupes sombres dans les budgets sociaux ont privé des millions de malades d'accès aux infrastructures de santé, l'injonction à libéraliser les services essentiels en a multiplié les coûts d'accès. L'introduction du libre-échange à marche forcée a ravagé les paysanneries familiales. Selon P. Guillaumont, 1995, les difficultés d'application de ces conditionnalités et les objectifs souvent contradictoires (débourser rapidement l'aide accordée et conditionner ces déboursements à des réformes destinées à favoriser durablement la croissance économique) ont contribué à pervertir le système.

Pour P. Collier, 1997, deux éléments sont à la base de ces dysfonctionnements : la politique du gouvernement déterminée par les forces politiques intérieures et la formulation des conditionnalités n'est pas appropriée... (A. I. Diallo, 2018, p.25). Selon M. Dambisa (2009, p.98-99), ce n'est pas encore le cas de nombreux pays africains, où l'aide assignée officiellement à des secteurs sociaux et économiques vitaux est utilisée directement ou indirectement pour financer des dépenses improductives autant qu'elle nourrit la corruption sans compter les conséquences néfastes en termes de réduction de l'épargne, d'étoffement du secteur des exportations, de dépendance. On note des difficultés d'accès à l'APD durant certaines périodes. En 1987, les bailleurs de fonds ont suspendu leurs relations avec la Côte d'Ivoire pour le non règlement des services de la dette extérieure. Aussi, « affaire de 18 milliards » découverte en juin 1999 par l'Union Européenne (UE) suite à un audit effectué entre avril et mai 1999, qui a montré qu'une partie des fonds d'appui à l'ajustement structurel qu'elle avait versés à la Côte d'Ivoire dans le domaine de la santé, avait été détournée par la surfacturation et la facturation de biens et services non livrés (B. M. Kouadio, 1999, p.55-56). Cette situation entraîne la suspension des concours de l'UE à la Côte d'Ivoire.

Au total, malgré la présence des APD, la pauvreté n'a pas diminué en Côte d'Ivoire. Elle est même passée de moins de 10 % au recensement de 1985 à 18,60 % en 1993, puis à 48,9 %

en 1998. Nous avons assisté à la dégradation de la situation de vie des populations avec les difficultés d'accès au bien-être social (éducation, santé, emploi, alimentation, protection sociale).

Conclusion

Entre 2000 et 2012, l'Aide Publique au Développement (APD) a été un instrument qui a participé au développement de l'économie ivoirienne. Durant ces deux décennies, la Côte d'Ivoire a utilisé cette aide pour le financement de divers projets de développement. Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE définit l'Aide Publique au Développement (APD) comme l'Aide fournie par les États dans le but exprès de promouvoir le développement économique et d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement. Adoptée par le CAD en 1969 comme la norme de référence en matière d'aide extérieure, l'APD demeure la principale source de financement de l'aide au développement. Cette aide a constitué un moyen de rapprochement des pays développés et des pays du sud, dits pays en voie de développement. En Côte d'Ivoire quoiqu'intervenant dans le développement du pays, cette aide a montré ses limites dans son application, dans son incapacité de favoriser le développement de l'économie, dans la lutte contre la pauvreté. Ce qui a fait qu'à partir de 2001, la Côte d'Ivoire se trouve devant une situation d'incapacité de remboursement de la dette, et souscrit au contrat de désendettement et de développement (C2D) initié par la France dans un cadre bilatéral dans l'objectif de réduction de sa dette et devient Pays Pauvre Très Endetté (PPTE). Ce rôle ambigu des C2D (S. Madaule, 2002, p.3) dans le cadre des APD montre en partie l'échec des APD en Afrique et notamment en Côte d'Ivoire.

Ainsi la Côte d'Ivoire peut-elle toujours compter sur l'aide publique au développement (APD) pour assurer son développement après plus de soixante ans d'indépendance ?

Sources et bibliographie

DIALLO Alpha Ibrahima, 2018, *Les problèmes liés à l'aide publique au développement en Guinée*, Master Études européennes et relations internationales spécialité Relations internationales et Actions à l'Étranger Parcours Administration publique et Affaires internationales Cycle international de perfectionnement, Université Paris I, l'ENA.

LARQUEMIN Aurélie, 2008, *L'aide publique au développement est-elle efficace à l'échelle macro-économique ?*, Mémoire de 4^e année, Université Robert Schuman, Institut d'études politiques de Strasbourg.

BRISPIERRE Paulette, 2004, « Aide au développement », Tome 3, Session ordinaire de 2004-2005 du Sénat, n°77, Paris, 67 p.

BULLETIN DE L'AFRIQUE NOIRE (BAN), 1975, « Économie ivoirienne », *Bulletin de l'Afrique Noire*, Paris, Ediafric, 4^e édition, 253p.

DAMBISA Moyo, 2009, *L'aide fatale, les ravages d'une aide inutile et de nouvelles solutions pour l'Afrique*, Paris, JC Lattès.

KOUADIO Benié Marcel, 1999, Analyse de la croissance économique de la Côte d'Ivoire, Abidjan.

LES RENSEIGNEMENTS GENEREUX, 2008, *A qui profite l'Aide au Développement*, les contradictions de l'Aide Publiques au développement, 28 p.

VOITURIEZ Tancrède, VAILLÉ Julie, BAKKOUR Noura, 2017, « À quoi sert l'aide publique au développement ? Objectifs des principaux bailleurs et implications pour la France », *Workingpaper*, n°1, Paris, 30 p, p.6.

La contribution de l'aide publique au développement à l'économie de la Côte d'Ivoire de 2000 à 2012

PACQUEMENT François, 2015, *Histoire de l'Agence française de développement en Côte d'Ivoire*, Paris, éditions Karthala.

JOANNIN Pascale, 2020, Question d'Europe n°542, *Fondation Robert Schuman*

REPUBLIQUE FRANÇAISE, 2017, *Politique française en faveur du développement, document politique transversale*, France, 100 p.

SEVERINO Jean-Michel et Pierre Jacques, 2002, « L'aide au développement : une politique publique au cœur du développement durable et de la gouvernance de la mondialisation », in Revue d'économie financière, n° 661.

SHA Shen, 2008, *Aide publique Française au développement : Expériences et Enseignements pour l'aide de la Chine à l'Etranger*, Mémoire Cycle International long ; Master en Administration Publique, Ecole Nationale d'Administration.

MADAULE Stéphane, 2002, *Aide publique au développement : l'exemple ambigu des contrats de désendettement et de développement, les analyses géopolitiques de l'aide*, Institut des Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), Paris.



Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales

BOLUKI, est une revue semestrielle à comité scientifique et à comité de lecture de l’Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH). Elle a pour objectif de promouvoir la Recherche en Sciences Sociales et Humaines à travers la diffusion des savoirs dans ces domaines. La revue publie des articles originaux ayant trait aux lettres, arts, sciences humaines et sociales en français et en anglais. Elle publie également, en exclusivité, les résultats des journées et colloques scientifiques.

Les articles sont la propriété de la revue *BOLUKI*. Cependant, les opinions défendues dans les articles n’engagent que leurs auteurs. Elles ne sauraient être imputées aux institutions auxquelles ils appartiennent ou qui ont financé leurs travaux. Les auteurs garantissent que leurs articles ne contiennent rien qui porte atteinte aux bonnes mœurs.

BOLUKI

Revue des lettres, arts, sciences humaines et sociales
Institut National de Recherche en Sciences Sociales et Humaines (INRSSH)

ISSN : 2789-9578

2789-956X

Contact

E-mail : revue.boluki@gmail.com
BP : 14955, Brazzaville, Congo